



# Méthodologie



**SMEREP**  
Sécu étudiante & Mutuelle





# Méthodologie



# MÉTHODOLOGIE



# Méthodologie



## Fiche d'arrêt

Faire une fiche d'arrêt, c'est dégager l'essentiel d'une décision de justice. Ainsi, elle constitue l'introduction d'un commentaire d'arrêt.

### La phrase d'accroche

Présentez l'arrêt : la juridiction, la chambre, la date, le thème.

### Les faits

Il faut résumer les faits de l'arrêt de manière chronologique. Il ne faut pas recopier les faits mais relater les éléments qui sont importants. Attention, certains termes juridiques doivent apparaître tels quels. Vous devez qualifier juridiquement les faits, notamment distinguer les parties (défendeur/ demandeur).

### La procédure

La troisième étape consiste à retracer les différentes phases devant les juridictions successives précédant la décision de l'espèce. Vous devez commencer par préciser le moment de l'assignation, la partie demanderesse et le tribunal concerné. Ensuite, vous détaillez l'évolution de l'affaire devant les juridictions du fond, la Cour d'Appel et la Cour de Cassation.

### Les moyens des parties

Vous précisez à ce stade, les divers arguments de chacune des parties en présence. C'est à dire les prétentions invoquées par le demandeur et celle du défendeur.

**Attention:** Il faut bien distinguer les moyens qui sont les arguments des parties, et les motifs qui sont les arguments donnés par la juridiction.

### Le problème de droit

C'est l'étape la plus importante de votre fiche d'arrêt, il est indispensable alors vous devez y prêter très attention. Ce problème de droit vous aidera à former le plan de votre commentaire d'arrêt qui sera constitué par la réponse en deux parties à ce problème. Pour trouver le problème de droit, vous devez qualifier juridiquement les faits et rechercher la question posée à la Cour de Cassation puis la reformuler.

Généralement, il est présenté sous forme de question. La formulation de ce problème ne doit être ni trop générale, ni trop spécifique. Il faut une question formulée en termes généraux mais répondant spécifiquement au cas en l'espèce. Afin d'être certain que votre problème de droit est adéquat, vous pouvez vérifier que votre question correspond bien à la réponse donnée par la Cour de cassation.

### La solution de la Cour de Cassation

La solution de la Cour de Cassation constitue les « motifs » de la juridiction. Il faut indiquer la solution retenue par les juges de cassation. Préciser tout d'abord si la Cour infirme ou confirme la décision d'appel. Ensuite, il faut reprendre les termes exacts donnés par la Cour de Cassation permettant de motiver sa décision.

Vous pouvez aussi indiquer la portée de l'arrêt qui consiste à replacer l'arrêt dans un contexte jurisprudentiel (arrêt de principe ou de revirement de jurisprudence).



# Méthodologie



## Dissertation

Contrairement à ce que pourrais faire croire certains intitulés de dissertation, ce devoir ne se résout pas à poser une question de cours. L'objectif de ce devoir est de montrer une capacité de réflexion, de raisonnement et de synthèse.

## Introduction

- Une phrase d'accroche est nécessaire au devoir. Elle a pour visée de capter l'intention du correcteur.
- Définir les termes du sujet et ainsi, délimiter le sujet qui se traitera précisément. C'est à dire que l'élève devra indiquer, pour certains mots polysémiques, dans quel sens le terme est utilisé. D'autres expressions peuvent se donner lieu à de nombreuses voies de réflexion. Il sera nécessaire dans cette phase du devoir d'écarter celle qui ne seront pas traitées. Et ce explicitement et de façon motivée. Il s'agit de justifier ces choix.
- Un contexte historique pourra être indiqué, si besoin est selon le sujet.
- Il est ensuite de rigueur de donner l'enjeu du sujet. Pourquoi ce sujet sera-t-il traité. Soulève-t-il une question d'intérêt ? C'est de là que se dégagera la problématique. L'étudiant doit montrer qu'il peut aller plus loin qu'une question de cours et mettre un enjeu à son devoir. Ici également, il faudra justifier la thèse choisie et montrer pour le sujet montre tel enjeu.
- La problématique
- Une annonce de plan clôt l'introduction, il faudra indiquer entre parenthèses I et II pour ce qui correspondra à l'annonce de la première et de la seconde partie (*en premier lieu, sera vu ... (I), puis sera étudié ... (II)*).

## Devoir

Le choix du plan est primordial à la bonne réussite du devoir. Il faut essayer de trouver le plan adapté au sujet. Il n'y a pas de plan type. Les intitulés doivent également être choisis avec soin. Ils ne doivent JAMAIS contenir de verbe conjugué, être les plus brefs et clairs possible. Il faut une dynamique indiquée au sein des titres même. L'enjeu doit apparaître dans les titres. Il s'agit d'indiquer clairement ce que contiendra la partie. *Il est important de se souvenir que les correcteurs ont beaucoup de copies à corriger, des titres de partie clairs indiquent au correcteur ce que contiendra le devoir.*

Les titres des parties doivent être écrites (deux parties et deux sous-parties, pas au-delà). Les subdivisions internes aux deux grandes parties doivent être annoncées à la suite de l'intitulé des grandes parties, c'est le chapeau.

I. ...

Nous verrons en premier lieu ... (A). En second lieu, il s'agira d'étudier (B).

A) ...

B) ...

II.

Nous verrons en premier lieu ... (A). En second lieu, il s'agira d'étudier (B).

A) ...

B) ...

Il n'est pas nécessaire de faire conclusion. Cependant, la fin du II, B, devra contenir une ouverture pour clore le devoir.



# Méthodologie



## Cas pratique

Cet exercice consiste à montrer une parfaite connaissance du cours ainsi qu'une grande rigueur d'analyse et de raisonnement.

## Introduction

Il ne s'agit pas d'une introduction à proprement parlé mais d'un rappel des faits, ainsi que de la question posée par le sujet.

## Devoir

Il faut recourir à un syllogisme. *Exemple de syllogisme, les hommes sont mortels (majeure), or je suis un homme (mineure), donc je suis mortel (conclusion).*

Une **majeure**, expliquant les textes de droit, ainsi que la jurisprudence concernant le point précis. Une **mineure**, appliquant la règle de droit précitée aux faits précis. Une **conclusion**, réponse à la question posée par le sujet. *Elle ne sera pas toujours tranchée, sur certains sujets, il faudra indiquer qu'il y a lieu à un débat la question et qu'il n'est que possible de donner une possibilité. La réponse à la question importe en réalité peu, la rigueur du syllogisme et les majeur et mineur sont les points primordiaux.*

La difficulté de ce devoir se pose dans plusieurs cas. Quand des questions en entraînent d'autres notamment, des questions en cascade. Il faut alors séparer autant que possible, pour rendre le devoir plus lisible. Quand les faits sont évasifs, il faut donner plusieurs possibilités de réponse. Quand la question est évasive, il faut se référer au cours pour trouver le problème qui peut se poser face aux faits décrits.



# Méthodologie



## Commentaire d'arrêt

Il faut toujours garder à l'esprit que l'objectif d'un commentaire d'arrêt est d'apprécier juridiquement le sens, la valeur et la portée de la décision étudiée, dans une démarche critique.

Lors de la préparation de votre devoir, il faut :

- Lire une première fois l'arrêt en soulignant les passages importants, puis une seconde fois sans écrire, à tête reposée.
- Rédiger la fiche d'arrêt au brouillon
- Prendre une seconde feuille de brouillon et écrire en les espaçant les numéros des parties (I. ; A. ; B. ; II. ; A. ; B.)
- Commencer à réfléchir à un plan :

Il n'existe pas de plan type mais si l'arrêt est divisé en deux moyens ou questions de droit d'égale importance, cela constituera les deux parties ; de la même manière si l'on peut pertinemment scinder en deux l'attendu (ou en quatre), cela constituera les deux parties.

A défaut, il existe un type de plan efficace et applicable à tous les arrêts en général :

**I.A.) Quasi-introduction (répond à la question : dans quel contexte ?)** Situer l'arrêt dans son contexte juridique (quel domaine du droit ? quel type de demande ?), législatif (quelle loi applicable ?), jurisprudentiel (quel passé judiciaire ?), puis définir chacun des termes et des institutions juridiques en cause.

**I.B.) Sens de l'arrêt (répond à la question : quoi ?)** Expliquer le sens de la décision, c'est-à-dire la solution donnée par la Cour de cassation à la question de droit qui lui était posée. Il faut exposer les fondements juridiques utilisés et restituer le contenu des articles qui ont justifié la solution. En outre, il faut toujours apprécier les termes techniques de l'arrêt.

**II.A.) Valeur de la décision (répond à la question : comment ?)** Expliquer le raisonnement juridique suivi par la Haute juridiction, c'est-à-dire comment à partir de l'application des articles visés elle a pu aboutir à la décision rendue. Il faut apprécier la motivation des juges d'appel et de la Cour de cassation, et montrer pourquoi le pourvoi a été rejeté ou l'arrêt cassé. Le recours à ses connaissances extérieures est ici indispensable, il faut évoquer les théories et mécanismes juridiques employés.

**II.B.) Portée de l'arrêt (répond à la question : pourquoi ?)** A la différence de l'apport de l'arrêt (I.B.), qui ne vise que le résultat obtenu en l'espèce, la portée de l'arrêt est plus large et conduit à s'interroger sur l'avenir et les conséquences induites par la décision. Il faut ici être critique (en bien ou en mal), en justifiant ses dires par des arguments de droit ou de faits

- Le plan dégagé, il faut rédiger les titres :

- ➡ Les titres ne doivent pas comprendre de verbe conjugué et rester courts
- ➡ Les titres doivent être percutants et synthétiques.

- ➡ Les titres doivent se répondre (ex : I. L'affirmation du principe de... / II. L'application du principe de... ; I. Le rappel d'une jurisprudence constante / II. Les critiques d'une solution dépassée ; I. Le rejet de la qualification de... / II. L'accueil de la demande en...etc.)

La rédaction des titres est une étape capitale : le correcteur doit voir en un regard que vous avez compris l'arrêt.



# Méthodologie



- Raccrocher ensuite ses connaissances personnelles et celles apprises en cours et en TD dans chacune des sous-parties.
- Le plan détaillé achevé (ne pas rédiger l'ensemble du devoir au brouillon !), il faut passer à la rédaction.

Temps de la préparation : maximum 1h30 (pour un examen de 3h).

Lors de la rédaction, il faut :

- Adopter un raisonnement circulaire : on part de l'arrêt, on rattache ses connaissances, et on applique à l'arrêt.
- Systématiquement et dans chacune des sous-parties commenter l'arrêt (même dans le I.A.).
- Etre clair, précis et développer suffisamment son argumentation.

Il ne faut pas :

- Se rapprocher d'une dissertation ; c'est le risque à éviter impérativement, sous peine d'être hors-sujet !
- Se répéter dans les différentes parties.
- Etre vague, parcellaire ou imprécis : il faut être rigoureux.



# Méthodologie



**SMEREP**  
Sécu étudiante & Mutuelle

## Commentaire d'article

### La préparation du commentaire

Tout d'abord, il est indispensable de bien identifier l'article. Ensuite, il faut l'analyser et l'apprécier. Enfin, lorsque vous connaîtrez parfaitement tous les éléments devant figurer dans votre devoir, et seulement à ce moment-là, vous pourrez élaborer votre plan.

### *L'identification de l'article*

Trois informations permettent d'identifier un article : sa date, son auteur et son support.

La date d'élaboration de l'article permet de le rapprocher d'autres textes ou décisions, antérieurs, simultanés ou postérieurs, susceptibles de vous éclairer sur le contexte de son adoption. La date d'élaboration de l'article vous permet également d'attribuer à certains mots leur véritable sens, passé et actuel, lorsque le texte est ancien, et de comprendre les motivations de son auteur.

L'identité de l'auteur d'un article peut vous renseigner sur son objectif et les circonstances de son élaboration.

Le support de l'article, c'est-à-dire la loi, la réforme, le code dont il est issu permet de connaître sa valeur et son importance. Un article issu d'une réforme d'envergure ou de fond est plus important qu'un article issu d'une réforme de circonstance.

**Attention !** Commenter un article issu d'une loi n'est pas commenter cette loi ! De même, commenter un article issu d'un code ne doit pas vous conduire à commenter le chapitre dont il fait parti. Certes, il est indispensable de connaître ce qui entoure l'article sur son support pour bien l'apprécier. Il est même opportun de l'évoquer dans l'introduction et de faire quelques renvois dans votre devoir, mais ne vous dispersez pas. Si vous étendez le champ de votre étude, vous serez contraint, par manque de temps, de survoler l'article concerné alors que votre correcteur en attend une étude approfondie.

Après avoir déterminé le support originel de l'article, pensez à indiquer son support final, s'il a été inséré dans un code, un traité... Cela peut également renseigner sur son importance et sur l'intention de son auteur.

### *L'analyse de l'article*

Après avoir identifié l'article, vous devez analyser ses termes ainsi que sa structure grammaticale et logique. Chaque terme du texte doit être défini dans son sens courant et juridique, ce travail s'appelle la glose. S'il existe plusieurs sens ou un risque de confusion, vous devez expliquer les termes en recherchant l'intention de l'auteur et l'interprétation de la jurisprudence. La structure grammaticale de l'article est utile pour élaborer le plan du commentaire.

Vous devez relever les propositions principales et subordonnées, les articles définis (le / la / les) ou indéfinis (un / une / des), les conjonctions de coordination : « et » (accumulation / énumération) ; « ou » (indifférence / alternative). N'oubliez pas qu'en principe, dans le langage juridique, l'indicatif vaut impératif !

La structure logique de l'article correspond au mode de raisonnement de son auteur ainsi qu'à la méthode législative qu'il a utilisée c'est-à-dire ce qu'il a dit et comment il l'a dit. Elle vous aide pour la construction du plan.

L'auteur peut fixer un principe, une exception, une limite ; dresser une liste de personnes ou de situations... L'auteur peut aussi permettre, interdire, suggérer, utiliser un modèle de référence, des notions précises ou floues, laisser une marge d'appréciation au juge. L'analyse du texte est indispensable mais ne suffit pas. Le commentaire d'article suppose également de l'interpréter, de l'apprécier.

### *L'appréciation de l'article*

Après avoir déterminé le contenu et le sens de l'article, il faut l'apprécier. Pour cette étape, vous devez faire appel à vos connaissances relatives au thème visé et répondre aux questions suivantes :

- ➡ Avant l'adoption de l'article. Pourquoi cet article a-t-il été écrit ? Pourquoi l'a-t-il été à ce moment-là ? Quelles situations, quelles personnes ont nécessité son élaboration ? Quel était le but de son auteur ? Consacre-t-il une évolution jurisprudentielle ou sociale ? Sanctionne-t-il une dérive des tribunaux ou des comportements ?





# Méthodologie



➡ L'article adopté. Quelle solution l'article a-t-il apporté au problème posé à son auteur ? Quel est son sens, son apport ? L'auteur a-t-il atteint son but ? Quelles situations, quelles personnes sont effectivement visées ? S'agit-il d'un nouveau principe, d'une précision, d'une exception ?

➡ Après l'adoption de l'article

Comment ont réagi la jurisprudence, la doctrine, les professionnels ? La doctrine l'a-t-elle approuvé ? Critiqué ? La jurisprudence l'a-t-elle strictement appliqué ? A-t-elle du l'interpréter ? Y a-t-il unanimité ou divergence entre les juges ? Les professionnels l'ont-ils strictement appliqué ? Ont-ils essayé de le contourner ? Quel est l'avenir probable du texte (abrogation, pérennité) ?

## *L'élaboration du plan*

Comme le commentaire d'arrêt, le plan du commentaire d'article doit comporter deux parties et quatre sous-parties de longueur et d'intérêt équivalents. Vous devez, autant que possible, vous appuyer sur la structure de l'article pour construire votre plan. Chaque sous-partie doit correspondre à l'analyse et à l'appréciation d'un passage de l'article. Il ne faut, en aucun cas, identifier et analyser l'article dans la première partie et l'apprécier dans la seconde.

Pour élaborer votre plan, vous devez être attentif :

- à la structure typographique : phrase, alinéa, virgule...
- à la structure grammaticale : proposition principale, subordonnée(s), mots ou concepts clés...
- à la structure logique : changement d'idée, de situation, énoncé d'un principe, d'une exception, d'un cas particulier...

Lorsque l'analyse de l'article est terminée et le plan fixé, vous avez accompli la part la plus difficile du travail. Vous abordez alors la seconde étape du commentaire d'article : la rédaction.

## La rédaction du commentaire

Lors de la rédaction de votre commentaire, pensez à soigner autant la forme que le fond (maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et du langage juridique).

## *L'introduction*

L'introduction représente un tiers du devoir. Vous devez présenter le sujet en respectant les étapes suivantes :

- annoncer le thème visé par une ou deux phrases « d'attaque »
- indiquer quel article vous allez commenter : n'hésitez pas à le citer intégralement ou à en rappeler la substance s'il est trop long (plus de trois ou quatre lignes)
- situer l'article dans le temps et l'espace en précisant l'identité de son auteur, la date à laquelle il a été élaboré et le lieu où il a été inséré (code, chapitre, section)
- expliquer à quelle question l'article est venu répondre : pourquoi a-t-il été créé ? Quelle situation a justifié son élaboration ? Était-ce un problème important ? Qui concerne-t-il ? A-t-il été difficile à élaborer ? Comment est-il appliqué ? Doit-il être interprété ?
- annoncer le plan (seulement les deux parties, les sous-parties doivent être annoncées dans les chapeaux).

## *Le corps du commentaire*

Développer votre commentaire consiste à ordonner les remarques inscrites sur votre brouillon et à les insérer dans votre plan en enchaînant vos propos. Pour cela, vous devez penser aux chapeaux sous les titres de vos parties pour annoncer les sous-parties et à la transition entre les deux grandes parties.

Les intitulés doivent être précis, de préférence courts, sans verbe conjugué et correspondre parfaitement au contenu de la partie ou de la sous-partie. Il est d'ailleurs conseillé de compléter les titres après avoir rédigé les sous-parties.



# Méthodologie



## Commentaire d'article, ou d'arrêt comparé

Il n'y a pas vraiment de méthode en plus, pour un commentaire d'arrêts comparés, il faut procéder à deux fiches d'arrêt dans l'introduction. Pour le commentaire d'article, il faut expliquer la raison d'être des deux articles, ainsi que les replacer tous les deux dans leur contexte.

Il s'agit cependant, dans l'introduction tout d'abord, puis dans tout le devoir, de chercher les ressemblances, les dissemblances, de les apprécier et de les utiliser pour un devoir le plus complet possible.

Le seul écueil à éviter est de faire un plan du type I, premier arrêt/article ; II, deuxième arrêt/article.